





LA GRANDE ARNAQUE!

grilles présentées le 20 septembre dernier étaient sensées améliorer quelque peu le quotidien des agents de la catégorie C. Cependant, elles méritent d'être regardées avec un peu plus d'attention que le simple regard approbateur que ne leur réservent quelques syndicats prompts à accepter sans réserve ces propositions.

En effet, si les agents de début de grilles récupèrent en moyenne de 30 à 50 euros d'augmentation pour les plus chanceux d'entre-eux, il faut relativiser et mettre en face :

15 euros d'augmentation prévisible du SMIC, dès le 1er janvier

12 euros d'inflation à ne pas négliger pour la seule année 2013 à ce niveau d'indice.

Et que dire d'un agent qui gravira ses premiers échelons en « gagnant » 4,63 euros à chaque palier atteint lors des dix premières années de sa carrière...



De plus, si nous «grimpons» plus haut dans les échelons, les «augmentations» fondent en dehors de la création d'un nouvel échelon de fin de grille. Au 12è échelon pour les échelles 3, 4, et

5 qui n'offrira que 14 à 45 euros

d'augmentation à des agents qui, ne l'oublions pas, sont bloqués depuis plus de 4 ans au 11è échelon. Agents qui, de toutes façons, auraient bénéficié d'une prime GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat) qui aurait dépassé cette pseudo largesse, puisqu'elle aurait atteint 750 à 850 euros. Au bout du compte,

les agents concernés perdent de l'argent!

Quant à l'échelle 6 :

Si un nouvel échelon (9) apparaît, et est, on ne peut plus attirant, n'est-il pas un eldorado inaccessible ??? A quel âge serait-il accessible ? Et pour qui ? En tout cas, en



ce qui concerne les AS, il faudra faire une croix sur la catégorie active ! Ne serait-ce pas la répétition d'une situation déjà observée ??? Qu'en est-il de l'évolution de carrière ? Les ratios publiés cette année ont été revus à la baisse pour les grades d'aides-soignants et d'adjoints administratifs. Faut-il l'oublier ?

De toutes façons, que personne ne fasse de plans sur la comète!

Des déroulements de carrière raccourcis sont d'ores et déjà prévus en 2015 avec 5 points d'augmentation pour chaque échelon.

Très prochainement, débuteront les vraies négociations qui feront suite à la parution du rapport «Pêcheur». Elles déboucheront sur la création de nouvelles grilles dans la Fonction publique pour les catégories A, B et C. Grilles qui seront applicables dès 2016 (soit 10 ans après les dernières qui commencent à être obsolètes) face à une inflation et une augmentation du SMIC qui les ont bousculées sans aucune réaction des tutelles.



Reclassement Catégorie C - au 1er janvier 2014

Grilles reçues le 1er octobre 2013 par la Fonction Publique

Les gains réels ne vont que jusqu'au 7è échelon de l'échelle 3 (indice 315 à 102% du SMIC). (indice Ils représentent un «coup de pouce» de 1,3%. Le 10è échelon de l'échelle 3 gagne 4 points mais on perd 4 points d'indice au passage

au 11è échelon (13 points au lieu de 17).

Les gains réels ne vont que jusqu'au 5è échelon de l'échelle 4 (indice 314 à 102% du SMIC).

Ils représentent un «coup de pouce» de 1,3%. Le 12è échelon de l'échelle 4 nouvellement créé va simplement diminuer le montant de la GIPA versée en 2014, si le point d'indice continue d'être gelé.

	ĬŬ	Echelle 3 - Année 2013	- Anné	ée 2013	E	shelle 3	s année	s 2014	Echelle 3 année 2014 (premier grade)	ade)				
échelon	indice majoré	gain par échelon	Durée échelon année	Reprise ancienneté/ reclassement	échelon	indice majoré 2014	gain par échelon	durée échelon	gain indiciaire 2014-2013	gain mensuel en €	Inflation 2013 = 0,8%	GIPA 2013 (échelon précédent en 2008 sauf le 11è)	gain réel en point d'indice	gain mensuel réel en euros
7	355	17		ancienneté conservée	7	358	13		3	13,89 €	13,26	754		
10	338	12	4	ancienneté conservée	10	345	12	4	7	32,47 €	12,78	25	4	17,55
6	326	7	4	ancienneté conservée à 75%	6	333	9	3	7	32,41 €	12,34	288		
8	319	4	4	ancienneté conservée à 75%	œ	327	4	3	80	37,04 €	12,11	273		2,18
7	315	-	4	ancienneté conservée à 50%	7	323	2	2	8	37,04 €	11,96	92	4	17,41
9	314	1	3	ancienneté conservée à 67%	9	321	-	2	7	32,47 €	11,89		4	20,52
2	313	1	င	ancienneté conservée à 67%	5	320	_	2	7	32,47 €	11,85		4	20,56
4	312	-	3	ancienneté conservée à 67%	4	319	1	2	7	32,41 €	11,82		4	20,60
က	311	1	2	ancienneté conservée	3	318	-	2	7	32,47 €	11,78		4	20,63
7	310	-	2	ancienneté conservée à 50%	7	317	_	_	7	32,47 €	11,74		4	20,67
1	309		-	ancienneté conservée	1	316		-	7	32,47 €	11,71		4	20,71
		Durée c	Durée de carrière 30 ans	ans			Durée de c	Durée de carrière 22 ans	S					

	gain mensuel réel en euros			8,88				7,62	25,11	25,15	25,19	25,23	25,26	
	gain réel en point d'indice			2				2	ro	22	2	ro	ĸ	
	GIPA 2013 (échelon précédent en 2008 sauf le 11è)	783	783	121	156	134	171	209						
	Inflation 2013 = 0,8%	13,71	13,71	13,45	12,93	12,59	12,11	12,00	11,93	11,89	11,85	11,82	11,78	
ade)	gain mensuel en €	37,04 €	4,63 €	32,47 €	18,52 €	23,15 €	3,26 €	37,04 €	37,04 €	37,04 €	37,04 €	37,04 €	37,04 €	
Echelle 4 année 2014 (deuxième grade)	gain indiciaire 2014-2013	8	_	7	4	5	2	8	80	8	8	80	8	s
2014	durée échelon		4	4	က	8	2	2	2	2	2	~	-	Durée de carrière 26 ans
année	gain par échelon	7	7	14	6	13	3	2	-	-	-	~		Durée de c
elle 4	indice majoré 2014	377	370	363	349	340	327	324	322	321	320	319	318	
	.Ξ E ′′	``	\ \ \ \ \ \	(*)	(*)	\ ` `	''			,,,	``	**	(,	
Ech	échelon m	12	11	10	6	ω	2	9	5	4	8	7	-	
ı									ancienneté conservée à 67% 5				ancienneté conservée 1	ans
ı	enneté/ échelon	12	11	10	6	œ	7	9		4	က	7	-	e carrière 30 ans
ı	Reprise ancienneté/ reclassement	12	11	ancienneté conservée 10	ancienneté conservée à 75% 9	ancienneté conservée à 75% 8	ancienneté conservée à 50%	ancienneté conservée à 67% 6	ancienneté conservée à 67%	ancienneté conservée à 67% 4	ancienneté conservée 3	ancienneté conservée à 50%	ancienneté conservée 1	Durée de carrière 30 ans
Echelle 4 - Année 2013 Ech	Durée Reprise ancienneté/ échelon reclassement	12	ancienneté conservée 11	4 ancienneté conservée 10	4 ancienneté conservée à 75% 9	4 ancienneté conservée à 75% 8	4 ancienneté conservée à 50% 7	3 ancienneté conservée à 67% 6	ancienneté conservée à 67%	ancienneté conservée à 67% 4	ancienneté conservée 3	ancienneté conservée à 50%	ancienneté conservée 1	Durée de carrière 30 ans



Reclassement Catégorie C - au 1er janvier 2014

Grilles reçues le 1er octobre 2013 par la Fonction Publique

Les 5 premiers échelons de l'échelle 5 ne sont presque pas utilisés. Le 9è échelon gagne 5 points mais on perd 8 points d'indice au passage au 10è échelon (9 points au lieu de 17). Cette échelle n'a aucun gain réel. Le 12è échelon de l'échelle 5 nouvellement créé va simplement diminuer le

montant de la GIPA versée en 2014, si le point d'indice continue d'être gelé.

Le	prei	mier	échelon	de	ľé	chelle	6	n'est	pas
utilis	sé.	Cette	échelle		n'a	aucun		gain	réel.
Seu	ls les	perso	onnels tech	niq	ues	pourront	ac	céder,	avant
le 1	er jar	vier 2	015, au 9è	éc	heloi	n de l'écl	hell	e 6, sc	mmet
de la	a cate	égorie,	pour un ga	ain i	réel d	de 8 poin	ts a	iu lieu i	de 26.

		3,						J				
		gain mensuel réel en euros	37,64					8,46			24,71 non utilisé	
		gain réel en point d'indice	œ					7			ß	
		GIPA 2013 (échelon précédent en 2008 sauf 7è&8è)	857	857	828			14	102	79		
		Inflation 2013 = 0,8%	15,97	15,97	15,45	14,63	14,08	13,52	12,96	12,59	12,34	
	ade)	gain mensuel en €	125,02 €	4,63 €	4,63 €	4,63 €	13,89 €	23,15 €	13,89 €	18,52 €	37,04 €	
	Echelle 6 annee 2014 (quarrieme grade)	gain indiciaire 2014-2013	27	-	1	1	က	5	3	4	80	S
7700	2014 (durée échelon		4	4	3	က	2	2	~	-	Durée de carrière 30 ans
,	annee	gain par échelon	26	14	22	15	15	15	10	7		Durée de c
	nelle b	indice majoré 2014	457	431	417	395	380	365	350	340	333	
L	U	échelon	စ	œ	7	9	5	4	က	7	-	
6700	e zu13	Reprise ancienneté/ reclassement	si plus de 4 ans dans le 8ème	ancienneté conservée	ancienneté conservée	ancienneté conservée à 75%	ancienneté conservée	ancienneté conservée à 67%	ancienneté conservée 67%	ancienneté conservée à 50%	ancienneté conservée à 50%	ans
	- Anne	Durée échelon année			4	4	က	3	3	7	2	Durée de carrière 33 ans
	Ecnelle 6 - Annee 2013	gain par échelon		41	22	17	17	13	11	7		Durée d
	Ĭ	indice majoré		430	416	394	377	360	347	336	325	
1		échelon		ES/8	7	9	5	4	3	7	-	

Thank do la Oli			_	_		_			_				
gain mensuel réel en euros				21,60	5,75		5,49	21,39 peu utilisé	38,89 peu utilisé	34,34 peu utilisé	34,38 peu utilisé	34,41 peu utilisé	
gain réel en point d'indice				2	1		1	2	80	2	7	7	
GIPA 2013 (échelon précédent en 2008 sauf le 11è)	832	832		9/	51	141	119	86					
Inflation 2013 = 0,8%	14,56	14,56	14,08	13,74	13,15	12,63	12,37	12,11	12,04	11,96	11,93	11,89	
gain mensuel en €	46,30 €	4,63 €	4,63 €	41,67 €	23,75 €	13,89 €	27,78 €	41,67 €	50,93 €	46,30 €	46,30 €	46,30 €	
gain indiciaire 2014-2013	10	-	_	6	5	3	9	6	1	10	10	10	S
durée échelon		4	4	3	3	2	2	2	2	2	-	-	Durée de carrière 26 ans
gain par échelon	6	13	6	16	14	7	7	2	2	_	-		Durée de c
indice majoré 2014	402	393	380	371	355	341	334	327	325	323	322	321	
échelon	12	11	10	6	8	2	9	9	4	3	2	-	
Reprise ancienneté/ reclassement	si plus de 4 ans dans le 11ème	ancienneté conservée	ancienneté conservée	ancienneté conservée à 75%	ancienneté conservée à 75%	ancienneté conservée à 50%	ancienneté conservée à 67%	ancienneté conservée à 67%	ancienneté conservée à 67%	ancienneté conservée	ancienneté conservée à 50%	ancienneté conservée	ans
Durée échelon année			4	4	4	4	3	3	က	2	2	-	Durée de carrière 30 ans
gain par échelon		13	17	12	12	10	10	4	-	-	-		Durée d
indice majoré		392	379	362	350	338	328	318	314	313	312	311	
échelon		11	10	6	8	7	9	2	4	က	2	-	
	gain par Durée Reprise ancienneté/ rechelon échelon année année ancienneté/ année ancienneté/ reclassement reclassement année	gain bar burée chelon année chelon année ancienneté/ année ancienneté/ année ancienneté/ année ancienneté/ année ancienneté/ 402 9 10 46,30 € 14,56 832 832	gain par par neglore echelon année reclassement siplus de 4 ans dans le 11ème to sa siplus de 4 ans dans le 11ème to sa sa ancienneté conservée 11 393 13 4 11 4,56 € 14,56 €	gain par indice schelon majoré 13Durée chelon annéeReprise ancienneté chelon annéeReprise ancienneté chelon rajoré 301Gurée chelon annéeGain chelon annéeGain chelon par chelon annéeGurée chelon annéegain chelon par chelonGurée chelon annéegain chelon annéeInflation chelon annéeInflation année anzienneté conservéeGrhelon 2014-2013 303Gain (chelon) annéeGain chelon annéeGain anriente anzienneté conservée402 1199 3034 4 4 4 4 4 4 4 4 6 4 6 4 4 4 	gain par indice chelon Burée chelon année Reprise ancienneté conservée a 75 fechelon année durée chelon année gain par indiciaire chelon année gain par indiciaire chelon année gain par indiciaire chelon année gain durée chelon année gain réet en point année gain réet en point année 392 13 x	gain par indice fechelon Durée chelon année Reprise ancienneté conservée findice fechelon gain par indiciaire fechelon durée fechelon année gain findiciaire fechelon gain fechelon année gain réel maintein fechelon gain réel durée gain réel indiciaire fechelon gain réel indicientée fechelon gain réel indicientée fechelon gain réel indiciaire fechelon gain réel indiciaire fechelon gain réel indicientée conservée à 75% gain réel indicientée conserv	gain par indice fechelon Durée fechelon année Reprise ancienneté onservée à 75% fechelon année durée fechelon année gain par indiciaire fechelon gain findiciaire fechelon gain findiciaire fechelon gain findiciaire fechelon gain réed fechelon année gain réed fechelon gain réed fechelon </th <th>par majoré par majoré (chelon majoré par majoré (chelon majoré nindice) datinge chelon majoré (chelon majoré nindice) par majoré (chelon majoré chelon majoré (chelon majoré chelon majoré (chelon majoré nindicialire mensuel conservée a 75° 4014 2014 2013 and ancienneté conservée a 75° 402 ancienneté conservée a 75° 402° 402° 402° 402° 402° 402° 402° 402</th> <th>gain par majoré par moienne déchelon Echelon année Indice chelon année gain par échelon année gain par échelon année gain par échelon année majoré par moienne échelon majoré par annéement echelons le 11en annéement echelons le 11en annéement conservée à 15% indice chelon annéement annéement echelons le 11en annéement echelons le 11en annéement echelons le 11en annéement ech sons le 11en annéement ec</th> <th>parametric field minifold Februarie fortier forms and single minifold Februarie fortier forms and single minifold Februarie fortier forms and single minifold Februarie fortier fo</th> <th>gain find the find the find the find the find the find the find find find find find find find find</th> <th>gain funcione fechelon Durée chelon année Reprise ancienneté (chelon année) fochelon fechelon année Reprise ancienneté chelon année fochelon année fundicaire chelon année durée chelon année indicaire chelon année durée chelon anné</th> <th>gain function gain octation Duve octation Reprise ancienneted Chelon dure octation gain occasion gain occa</th>	par majoré par majoré (chelon majoré par majoré (chelon majoré nindice) datinge chelon majoré (chelon majoré nindice) par majoré (chelon majoré chelon majoré (chelon majoré chelon majoré (chelon majoré nindicialire mensuel conservée a 75° 4014 2014 2013 and ancienneté conservée a 75° 402 ancienneté conservée a 75° 402° 402° 402° 402° 402° 402° 402° 402	gain par majoré par moienne déchelon Echelon année Indice chelon année gain par échelon année gain par échelon année gain par échelon année majoré par moienne échelon majoré par annéement echelons le 11en annéement echelons le 11en annéement conservée à 15% indice chelon annéement annéement echelons le 11en annéement echelons le 11en annéement echelons le 11en annéement ech sons le 11en annéement ec	parametric field minifold Februarie fortier forms and single minifold Februarie fortier forms and single minifold Februarie fortier forms and single minifold Februarie fortier fo	gain find the find the find the find the find the find the find find find find find find find find	gain funcione fechelon Durée chelon année Reprise ancienneté (chelon année) fochelon fechelon année Reprise ancienneté chelon année fochelon année fundicaire chelon année durée chelon année indicaire chelon année durée chelon anné	gain function gain octation Duve octation Reprise ancienneted Chelon dure octation gain occasion gain occa

Nous devons continuer d'exiger l'ouverture immédiate de réelles négociations pour mettre un terme au tassement de toutes les grilles de salaire, de toutes les catégories et notamment de celles de la catégorie C par :

- Une augmentation significative de la valeur du point d'indice,
- Une grille qui démarre à 1,2 fois le SMIC pour les agents non qualifiés compte tenu des spécificités de nos métiers,
- ▶ Une carrière linéaire sans ratios, ni quotas,
- ▶ Un doublement du salaire sur la carrière,
- La suppression de l'échelle 3 (même pas 200 € de déroulement de carrière du début à la fin de l'échelle),
- ▶ Un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subi depuis 2000,
- Une réelle reconnaissance salariale des qualifications,
- La prise en compte de la pénibilité de nos métiers.



la CGT

ne se laissera pas
hypnotiser par des
discours enjôleurs
et suggère
à qui veut l'entendre
qu'il est plus prudent
d'attendre avant de se
glorifier d'avancées
notoires....!!!



Tous les salariés de la FPH devront peser par leur mobilisation sur les négociations pour voir leur carrière s'améliorer.

Conclusion: De ces nouvelles grilles ne sont qu'un vulgaire trompe-l'œil censé faire oublier un gel du point d'indice depuis juillet 2010; une augmentation du SMIC qui aurait de toutes façons été répercutée, que ce soit en 2014, mais aussi en 2015. Et que dire de ces soustractions de notre salaire qui ont débuté en janvier 2011 pour aligner nos cotisations retraite sur celles du privé, et qui vont être gonflées avec de nouvelles taxes pour financer la réforme « Hollande » !!?

(Co) (c)	The contract of the contract o
	Bulletin de contact
NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal : _	Ville :
Age :	Profession :
Tél :	Portable : E-mail :
Etablissement	(nom et adresse) :
2)	Je souhaite : prendre contact 🖵 me syndiquer 🖵 A retourner à :
cgt	Fédération CGT Santé Action Sociale 263 rue de Paris - Case 538 93515 MONTREUIL CEDEX - orga@sante.cgt.fr